



KOKOON PROTECT

www.kokoon-protect.fr

LIVRE BLANC B2B

Pause numérique : collèges et lycées

*Réussir la mise à l'écart du smartphone avec des solutions simples,
sécurisées et immédiatement déployables*

Édition actualisée après la loi du 24 août 2026



DE L'ÉCOLE AU LYCÉE

Un cadre unifié depuis la rentrée
2026



POCHETTE SÉCURISÉE

L'élève conserve son appareil



SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Kokoon Protect, Chambéry

Rentrée scolaire 2026 · Kokoon Protect France
www.kokoon-protect.fr

Sommaire

1. L'essentiel à retenir

2. Ce qui change à la rentrée 2026

3. Le cadre réglementaire : collèges et lycées

4. Interdiction d'usage ou « Portable en pause »

5. Mettre en œuvre la mesure dans un lycée

6. Pourquoi une solution matérielle

7. La gamme Kokoon Protect

8. Personnalisation et variante anti-feu

9. Scénarios de déploiement

10. Marché

11. Points de vigilance et conformité

12. Sources officielles et contact

1. L'essentiel à retenir

La rentrée 2026 marque une nouvelle étape de la politique de « numérique raisonné » à l'École. Après la généralisation de « Portable en pause » dans les collèges à la rentrée 2025, le ministère a publié le 2 juillet 2026 une circulaire consacrée à l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des autres objets connectés au lycée, avant que la loi du 24 août 2026 ne vienne inscrire l'extension dans le Code de l'éducation.

- Le lycée doit organiser un cadre propice aux apprentissages et à la socialisation, avec une règle claire sur l'usage du téléphone.
- Le règlement intérieur est l'outil central : il précise le principe d'interdiction, les dérogations et, le cas échéant, les modalités de confiscation et de restitution.
- Le vadémécum rappelle que la détention du téléphone ne peut pas être interdite : l'enjeu est donc d'en empêcher ou d'en encadrer l'usage.
- Le dispositif « Portable en pause » constitue une option plus exigeante : il vise la mise à l'écart effective du téléphone pendant le temps scolaire.
- Les solutions matérielles peuvent prendre différentes formes : pochettes individuelles, malles ou boîtes, ou casiers, selon l'organisation retenue.

Le point clé pour Kokoon Protect

La pochette sécurisée permet de laisser le smartphone en possession de l'élève tout en le rendant indisponible. Elle évite la collecte quotidienne de centaines d'appareils et peut s'intégrer à un protocole d'entrée et de sortie simple.

2. Ce qui change à la rentrée 2026

Le Bulletin officiel n° 27 du 2 juillet 2026 avait organisé la préparation de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des autres objets connectés au lycée. Depuis, le cadre juridique a été définitivement renforcé par la loi n° 2026-813 du 24 août 2026, publiée au Journal officiel du 25 août 2026.

2.1 Une extension désormais inscrite dans la loi

L'article 3 modifie l'article L. 511-5 du Code de l'éducation : l'interdiction d'utilisation des téléphones portables et autres objets connectés est étendue aux lycées. Les modalités d'application et les exceptions sont déterminées par le règlement intérieur, en cohérence avec le projet d'école ou d'établissement. Pour les formations supérieures accueillies en lycée, des dispositions particulières peuvent être prévues.

2.2 Prévention des écrans et des réseaux sociaux

La même loi complète l'article L. 401-1 : le projet d'école ou d'établissement doit comporter un volet sur l'utilisation des technologies numériques ainsi que des actions de sensibilisation destinées aux élèves, aux personnels et aux parents sur les effets nocifs d'une exposition non raisonnée aux écrans et sur le caractère addictif des réseaux sociaux, notamment au regard des enjeux de santé publique.

2.3 Une précision juridique essentielle

La disposition initialement envisagée pour interdire l'accès aux réseaux sociaux aux mineurs de moins de 15 ans a été déclarée contraire à la Constitution par la décision n° 2026-911 DC du 14 août 2026. Le texte promulgué ne crée

donc pas cette interdiction générale d'accès. En revanche, ses dispositions relatives au Code de l'éducation sont bien maintenues et entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2026-2027.

Conséquence opérationnelle

Pour les collèges et les lycées, la mise à l'écart du smartphone s'inscrit désormais dans un cadre légal plus clair. La solution matérielle reste un choix d'organisation de l'établissement : la loi n'impose pas un équipement ou une marque déterminée.

3. Le cadre réglementaire : collèges et lycées

3.1 Les objectifs poursuivis

- Favoriser la concentration et la qualité des apprentissages.
- Améliorer le climat scolaire et la vie collective.
- Réduire les perturbations, les distractions et certains risques liés au cyberharcèlement.
- Répondre à des enjeux sanitaires, cognitifs, sociaux et civiques liés à la surexposition aux écrans.

Le vadémécum de juin 2026 cite une étude IPSOS et Centre national du Livre selon laquelle les 15-19 ans consacrent en moyenne 5 h 19 par jour à des activités sur écran.

3.2 Les exceptions et dérogations

- Usage pour motif médical : exception prévue par la loi.
- Usages pédagogiques autorisés par l'établissement.
- Nécessités de fonctionnement : CDI, restauration, hébergement ou autres situations prévues localement.
- Régime spécifique possible pour les étudiants accueillis dans un lycée, par exemple en formation post-bac, dont la situation diffère de celle des lycéens.

3.3 Le règlement intérieur

La modification du règlement intérieur est une étape structurante. Le conseil des délégués pour la vie lycéenne doit être consulté avant le conseil d'administration. Le règlement précise le principe d'interdiction, les dérogations et les modalités de confiscation si celle-ci est retenue.

3.4 Confiscation : une réponse possible, pas une solution préventive

Le vadémécum rappelle que la confiscation peut être décidée en cas de non-respect des règles, par un personnel habilité et selon la procédure inscrite au règlement intérieur. Elle ne peut excéder la durée des activités d'enseignement de la journée.

Surtout, le ministère précise que la confiscation ne constitue pas une mesure de prévention ou d'accompagnement. Cette distinction renforce l'intérêt de dispositifs préventifs et organisationnels qui évitent d'attendre l'infraction pour agir.

Approche recommandée

Associer une règle claire, l'information des familles, une procédure homogène et une solution matérielle simple. L'objectif n'est pas de « punir le téléphone », mais d'éviter qu'il ne perturbe le temps scolaire.

3.5 Concertation et acceptation

Le ministère insiste sur le dialogue avec les élèves, les équipes éducatives et les familles. Des temps de sensibilisation peuvent accompagner la mesure. Les CPE jouent un rôle important de prévention et d'information.

4. Interdiction d'usage ou « Portable en pause »

Approche	Principe	Conséquence opérationnelle
Interdiction d'utilisation	Le téléphone peut être détenu mais ne doit pas être utilisé hors dérogations prévues.	Contrôle par le règlement intérieur, les personnels et les procédures de l'établissement.
« Portable en pause »	Mise à l'écart effective du téléphone pendant le temps scolaire.	Nécessite une organisation matérielle : pochette, mallette ou boîte, casier ou autre dispositif retenu.

Le choix du niveau de contrainte dépend du projet d'établissement. Pour un établissement qui souhaite une mise à l'écart réelle sans organiser la collecte des appareils, la pochette individuelle constitue une réponse particulièrement lisible : l'élève conserve son téléphone, mais celui-ci reste physiquement indisponible jusqu'au point de déverrouillage.

5. Mettre en œuvre la mesure dans un lycée

- Définir la règle.** Périmètre, horaires, espaces concernés, dérogations pédagogiques, médicales et organisationnelles.
- Concerter.** Associer direction, vie scolaire, enseignants, élèves, familles et collectivité de rattachement.
- Modifier le règlement intérieur.** Formaliser l'interdiction, les exceptions et les suites en cas de non-respect.
- Choisir l'organisation matérielle.** Pochette individuelle, stockage collectif, casier ou combinaison de plusieurs solutions.
- Organiser les flux.** Déterminer où et quand le téléphone est mis en pause et où il est déverrouillé.
- Informé et tester.** Expliquer le protocole, former les personnels et commencer si nécessaire par un kit pilote.
- Mesurer et ajuster.** Suivre les incidents, pertes, besoins de remplacement et temps de passage.



Conseil de déploiement

Pour limiter les files d'attente, répartir plusieurs bases de déverrouillage aux points de sortie ou de vie scolaire et sécuriser leur accès lorsque nécessaire.

6. Pourquoi une solution matérielle

Une règle uniquement déclarative repose sur un contrôle permanent. Une solution matérielle permet de rendre la règle visible, uniforme et plus facile à appliquer au quotidien.

- **Réduction des sollicitations** : notifications, appels, messageries et réseaux sociaux deviennent inaccessibles pendant la période définie.
- **Responsabilisation** : avec une pochette individuelle, l'élève reste responsable de son appareil.
- **Moins de manutention** : l'établissement n'a pas à collecter, identifier, stocker puis restituer chaque téléphone.
- **Traçabilité simple** : un porte-carte peut identifier la pochette par nom, classe ou numéro.
- **Déploiement progressif** : une classe, un niveau, un bâtiment ou l'ensemble de l'établissement.
- **Complémentarité** : pochettes individuelles et boîtes collectives peuvent coexister selon les publics et les usages.

Bénéfice attendu

Le dispositif matériel ne remplace ni le règlement intérieur ni l'accompagnement éducatif. Il en facilite l'exécution quotidienne et réduit les situations de négociation au cas par cas.

7. La gamme Kokoon Protect

7.1 Pochette anti-ondes sécurisée

Solution individuelle destinée à neutraliser les communications du smartphone tout en laissant l'appareil en possession de l'élève.

- Effet cage de Faraday : blocage des communications mobiles, Wi-Fi, Bluetooth et GPS
- Fermeture sécurisée par bouton magnétique, ouverture sur une base dédiée
- Format universel pour smartphones, conception adaptée à l'usage scolaire
- Dragonne de transport
- Porte-carte transparent pour l'identification de l'élève
- Solution adaptée aux collèges, lycées, CFA, centres d'examen et environnements professionnels

7.2 Bases de déverrouillage

Les bases magnétiques permettent une ouverture rapide de la pochette en fin de période de mise à l'écart. Elles fonctionnent sans batterie, alimentation électrique ou logiciel. Elles peuvent être utilisées en poste fixe ou selon l'organisation retenue.

Sécurisation de la base : lorsque l'établissement souhaite réserver l'accès au personnel, Kokoon Protect propose un coffre mural à serrure venant protéger le point de déverrouillage.

7.3 Coffre mural

- Structure en acier laminé à froid avec revêtement poudre époxy
- Conception ouverte à l'arrière pour entourer une base déjà fixée au mur
- Serrure à clé, deux clés fournies
- Accès réservé aux enseignants, personnels de vie scolaire, responsables ou équipes techniques
- Pose et maintenance facilitées

7.4 Boîtes de rangement collectives

- BR24SMART : 24 logements
- BR36SMART : 36 logements

- Compartiments numérotés, façade transparente, verrouillage à clé
- Protection intérieure des appareils et utilisation murale ou mobile

7.5 Kits de déploiement

- **KITDEC** : kit d'essai comprenant une pochette et une base de déverrouillage.
- **PACKCLASSE** : 30 pochettes et une base, pour équiper rapidement une classe.

7.6 Tableau de synthèse

Référence / solution	Type	Usage principal
Pochette sécurisée	Individuel	Mise à l'écart nominative du smartphone, l'élève conserve l'appareil
Lock Opener	Déverrouillage	Ouverture rapide des pochettes au point de sortie ou de contrôle
Coffre mural	Sécurisation	Contrôle de l'accès à une base magnétique fixée au mur
BR24SMART	Collectif	Stockage sécurisé de 24 appareils
BR36SMART	Collectif	Stockage sécurisé de 36 appareils
KITDEC	Test	Validation du principe avant déploiement en volume
PACKCLASSE	Pack	Équipement rapide d'une classe : 30 pochettes et une base

Les configurations exactes, options, personnalisations et conditions commerciales sont à confirmer avec le service commercial Kokoon Protect.

8. Personnalisation et variante anti-feu

Une solution adaptée à l'identité de chaque établissement

Au-delà du fonctionnement de la pochette, Kokoon Protect propose des options de personnalisation permettant d'intégrer la solution « Pause Numérique » dans l'identité visuelle et l'organisation propres à chaque établissement.

- **Choix de couleur** : possibilité d'étudier différentes couleurs de pochette selon le projet, l'établissement, le niveau ou la population équipée.
- **Personnalisation** : possibilité de personnaliser les pochettes, notamment pour identifier l'établissement, une collectivité, un dispositif ou une opération spécifique.
- **Identification individuelle** : le porte-carte transparent facilite l'identification de l'élève, de la classe ou du numéro de pochette.
- **Déploiements en volume** : les choix de couleurs et de personnalisation peuvent être définis en amont avec Kokoon Protect selon les quantités et contraintes du projet.

Une variante anti-feu pour renforcer la prévention

Kokoon Protect propose également une pochette anti-feu pour téléphone portable avec blocage des ondes et fermeture sécurisée. Cette variante associe la logique de mise à l'écart du smartphone à une conception destinée à mieux contenir et limiter les conséquences d'un incident thermique lié à un appareil ou à sa batterie.

- **Blocage des communications** : la fonction anti-ondes permet de rendre le smartphone indisponible pendant la période définie par l'établissement.
- **Fermeture sécurisée** : le téléphone reste enfermé dans la pochette jusqu'au déverrouillage autorisé.
- **Approche de prévention renforcée** : particulièrement pertinente pour les établissements souhaitant intégrer le risque lié aux batteries lithium-ion dans leur réflexion de sécurité.
- **Choix selon le besoin** : la version standard répond au besoin de pause numérique, la variante anti-feu apporte une dimension de prévention supplémentaire.

Version standard	Variante anti-feu
Pause numérique	Pause numérique
Blocage des ondes	Blocage des ondes
Fermeture sécurisée	Fermeture sécurisée
Personnalisation possible	Conception anti-feu
Choix de couleur selon projet	Personnalisation et couleur selon projet et faisabilité

À retenir

Kokoon Protect ne propose pas une pochette unique et figée : la gamme peut être adaptée au projet de l'établissement, avec des options de couleur et de personnalisation, ainsi qu'une variante anti-feu pour les structures recherchant un niveau de prévention complémentaire.

9. Scénarios de déploiement

Scénario A, une pochette par élève. Chaque élève place son smartphone dans sa pochette à l'arrivée. Le téléphone reste avec lui. Le déverrouillage est organisé à la sortie ou à des points contrôlés.

Scénario B, stockage collectif. Les appareils sont déposés dans une boîte numérotée. Cette approche convient à une salle, un examen, un atelier ou un groupe limité.

Scénario C, organisation hybride. Pochettes pour la majorité des élèves, stockage collectif pour les oublis, incidents, examens ou situations spécifiques.

Scénario D, déploiement progressif. Test sur un niveau ou quelques classes, analyse des flux, puis extension. Le KITDEC permet de présenter et tester le fonctionnement avant une commande en volume.

À prévoir dans tous les cas

Une procédure pour les exceptions médicales, les usages pédagogiques autorisés, les élèves sans téléphone, les oublis de pochette, les dégradations et les besoins de contact urgent avec les familles.

10. Marché

L'évolution 2026 élargit nettement le marché potentiel. Il faut désormais distinguer le parc des collèges, déjà engagé dans « Portable en pause », et celui des lycées, qui prépare ou renforce ses règles de non-utilisation.

Interlocuteurs prioritaires

- Proverseurs, principaux, adjoints et gestionnaires
- CPE et équipes de vie scolaire
- Départements pour les collèges et Régions pour les lycées, selon les projets d'équipement
- Rectorats et services académiques
- Centrales d'achat

Argument distributeur

Une gamme complète permet de répondre à plusieurs organisations sans imposer un modèle unique : pochette individuelle, stockage collectif, sécurisation des bases et packs de test.

11. Points de vigilance et conformité

- Ne pas présenter la pochette comme une obligation réglementaire : les textes organisent une interdiction ou une mise à l'écart, mais la solution matérielle relève du choix de l'établissement.
- Prévoir les dérogations médicales et les usages pédagogiques ou organisationnels autorisés.
- Ne pas confondre détention et utilisation : le vadémécum indique que le règlement intérieur ne peut pas interdire la détention du téléphone.
- Formaliser les modalités de confiscation et de restitution si cette punition est utilisée.
- Éviter les affirmations techniques non documentées. Les performances de blindage, d'endurance et de verrouillage doivent être appuyées par les fiches techniques et essais disponibles.
- Organiser la sécurité autour des bases magnétiques et en limiter l'accès lorsque l'environnement le nécessite.
- Prévoir la maintenance, le renouvellement, les pertes et les détériorations dans le coût global du dispositif.

Positionnement recommandé

Kokoon Protect fournit un outil de mise en œuvre. L'établissement conserve la maîtrise de sa politique éducative, de son règlement intérieur et de ses dérogations.

12. Sources officielles et contact

Sources utilisées pour cette actualisation

- Loi n° 2026-813 du 24 août 2026 visant à protéger les mineurs des risques auxquels les expose l'utilisation des réseaux sociaux, JORF n° 0197 du 25 août 2026
- Décision du Conseil constitutionnel n° 2026-911 DC du 14 août 2026
- Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 27 du 2 juillet 2026, circulaire « Interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des autres objets connectés au lycée », NOR MENE2617958C

- Ministère de l'Éducation nationale, vadémécum de juin 2026 : « Interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des autres objets connectés au lycée »
- Édition précédente du Livre blanc B2B Kokoon Protect, Pause Numérique 2026

Kokoon Protect

- **Adresse** : 212 rue du Général Borson, 73000 Chambéry, France
- **Téléphone** : 04 79 72 74 51
- **Email** : contact@kokoon-protect.fr
- **Site** : kokoon-protect.fr

Pour les distributeurs

Les tarifs, conditions de partenariat, volumes, personnalisations et configurations de déploiement sont communiqués séparément par Kokoon Protect.